

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT			
Nom, prénom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :			
Courriel :			
<p align="center"><b>Si vous n'êtes pas le propriétaire, vous devez nous transmettre une procuration signée de ce dernier.</b>  <b>Si vous êtes récemment propriétaire (depuis 6 mois), vous devez nous fournir une copie de l'acte notarié.</b></p>			

EMPLACEMENT DES TRAVAUX PROJÉTÉS	
Adresse :	
Est-ce que le terrain est riverain à un cours d'eau, un lac ou un milieu humide :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

EXÉCUTANT DES TRAVAUX			
Nom de l'entreprise :			
Nom du responsable :		Téléphone :	
Adresse :		Code postal :	
N° de licence RBQ :		Autoconstruction :	<input type="checkbox"/> Oui

INFORMATIONS ET DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA DEMANDE			
Type de construction :	<input type="checkbox"/> Fermette	<input type="checkbox"/> Enclos	<input type="checkbox"/> Abri pour animaux <input type="checkbox"/> Manège extérieur
Nature des travaux :	<input type="checkbox"/> Construction	<input type="checkbox"/> Agrandissement	<input type="checkbox"/> Rénovation
Emplacement projeté :	<input type="checkbox"/> Cour latérale gauche	<input type="checkbox"/> Cour latérale droite	<input type="checkbox"/> Cour arrière
Espèce et nombre d'unités animales (ua) :	Nombre de gros animaux (ex. : cheval, vache, chèvre, mouton, etc.) :		
	Nombre de petits animaux (ex. : poule, lapin, caille, dinde, faisan, etc.) :		
Entreposage de fumier :	<input type="checkbox"/> Cour latérale gauche	<input type="checkbox"/> Cour latérale droite	<input type="checkbox"/> Cour arrière
Sur une copie du certificat de localisation, indiquez la distance entre la construction projetée et les éléments suivants :			
a) Le bâtiment principal,	c) L'installation septique,	e) Les puits des voisins,	
b) Les limites de terrain,	d) Le puits,	f) Les bâtiments accessoires (garage, etc.).	
Un plan, à l'échelle, de la construction projetée, contenant les informations suivantes :			
a) Les dimensions du bâtiment,	e) La forme du toit (nombre de versants, pente : ex : 8/12),		
b) La hauteur du bâtiment,	f) La fondation (dalle structurale, béton coulé, etc.),		
c) Le revêtement extérieur (matériau, couleur),	g) L'élévation et la structure des murs,		
d) Le revêtement de la toiture (matériau, couleur),	h) La finition intérieure.		

TARIFICATION ET DÉLAI DE VALIDITÉ		
	TARIF	DÉLAI DE VALIDITÉ
Construction – Garde d'animaux à des fins domestiques	100 \$	12 mois
Agrandissement et rénovation – Garde d'animaux à des fins domestiques	75 \$	12 mois
Renouvellement du permis	Coût initial du permis	6 mois

CALENDRIER ET ESTIMATION DES COÛTS			
Date de début :		Date de fin :	
Coût des travaux (matériaux et main-d'œuvre) :			

## SOMMAIRE DE LA RÉGLEMENTATION

OBLIGATION ET COMPLÉMENTARITÉ À L'USAGE PRINCIPAL	L'usage « garde d'animaux à des fins domestiques » est autorisé à titre d'usage complémentaire à l'usage « H1 – Habitation unifamiliale » dans les zones suivantes : 1) RU-606, RU-608, RU-614, RU-615, RU-616, RU619, RU-620, RU-622, RU-623, RU-624, RU-625, RU-626 et RU-627. 2) CH-203, CH-211, CH-213, CH-215, CH-218, CH-219, CH-225, CH-226 et CONS-300.
SUPERFICIE DU TERRAIN	Le terrain doit avoir une superficie minimale de 10 000 mètres carrés et 60 % de la superficie doit être conservé à l'état naturel.
NOMBRE D'UNITÉS ANIMALES	Le nombre maximal d'unités animales qui peuvent être gardées sur le terrain est de 4 unités animales (ex. : 1 unité animale équivaut à 1 cheval ou 10 poules).
BÂTIMENT DANS LEQUEL SONT GARDÉS LES ANIMAUX	La superficie maximale est fixée à 186 mètres carrés. Le bâtiment doit être localisé dans les cours latérales ou arrière à une distance minimale de 9 mètres d'une ligne de terrain, de 15 mètres d'un bâtiment résidentiel, autre que celui situé sur le même terrain et de 30 mètres d'une ligne de terrain situé dans une zone où l'usage « garde d'animaux à des fins domestiques » n'est pas autorisé.
ENCLOS ET ABRIS À ANIMAUX	L'enclos est autorisé dans toutes les cours, à l'exception de l'espace situé entre la façade du bâtiment résidentiel et l'emprise de la rue. L'enclos doit être localisé à une distance minimale de 7,62 mètres d'une emprise de rue, de 30 mètres d'un bâtiment résidentiel, autre que celui situé sur le même terrain et de 30 mètres d'une ligne de terrain situé dans une zone où l'usage « garde d'animaux à des fins domestiques » n'est pas autorisé. L'enclos doit être délimité par une clôture d'une hauteur maximale de 1,83 mètre, dont les matériaux autorisés sont les suivants : bois naturel, traité ou verni; maille de chaîne galvanisée à chaud ou recouverte de vinyle; fer forgé; perche dégarnie d'écorce; fil de fer barbelé fixé à une clôture existante. Un abri à animaux, d'une superficie maximale de 23 mètres carrés, est autorisé à l'intérieur d'un enclos. L'abri est composé d'un maximum de trois murs fermés, avec ou sans toit.
OUVRAGE D'ENTREPOSAGE DE DÉJECTIONS ANIMALES	Les ouvrages d'entreposage des déjections animales, incluant les amas de fumier doivent être localisés dans les cours latérales ou arrière, à une distance minimale de 38 mètres d'un bâtiment résidentiel, autre que celui situé sur le même terrain et de 30 mètres d'une ligne de terrain situé dans une zone où l'usage « garde d'animaux à des fins domestiques » n'est pas autorisé.
NORMES PROVINCIALES	En plus des normes municipales, les installations d'élevage (bâtiments, enclos et ouvrages) doivent être conformes aux normes provinciales en la matière, notamment le <a href="#">Règlement sur les exploitations agricoles</a> et le <a href="#">Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection</a> .

## RÈGLEMENT SUR PLANS D'INTÉGRATION ET D'IMPLANTATION ARCHITECTURALE (PIIA)

Certains secteurs peuvent être assujettis à ce Règlement. Veuillez vérifier auprès du service d'urbanisme afin de savoir si votre projet doit faire l'objet d'une procédure au PIIA. Des délais supplémentaires et des frais de 100 \$ doivent être prévus relativement à l'analyse du dossier pour l'obtention du permis.

## SIGNATURE DU REQUÉRANT

Le soussigné déclare que les renseignements fournis dans cette demande sont exacts et qu'il a pris connaissance de la réglementation et des normes d'implantation en vigueur en lien avec son projet.

Le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis ou un certificat lui permettant d'exécuter les travaux.

Le soussigné confirme qu'il a pris connaissance de la [Politique de confidentialité](#).

Signature :		Date :	
-------------	--	--------	--

## À L'USAGE DU SERVICE D'URBANISME

Matricule :		N° de lot :	
Zone :		Type de lot :	C.O.S. :
N° de la demande :		N° de permis :	
Nom de l'inspecteur :		Date :	